RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 03652
Numéro SIREN : 353 762 743
Nom ou dénomination : VALUES

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 80771



20190807712018

DATE DEPOT : 02/08/2019

N° DE DEPOT : 80771

N° GESTION : 1990B03652

N° SIREN : 353762743

DENOMINATION : VALUES

ADRESSE : 10 rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris

MILLESIME : 2018

.

Greffe du tribunal de Commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
02 AOUT 2019
S 80771

VALUES

Société par actions simplifiée

Au capital de 217.730 Euros

Siège social : 10 rue de la Fontaine au Roi

75011 PARIS

R.C.S. PARIS 353 762 743

SIR. 353 762 743 000 63

❖❖❖

EXTRAIT DES DÉCISIONS

DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

EN DATE DU 27 JUIN 2019

❖❖❖

TROISIÈME DÉCISION

Le représentant de l'associée unique décide d'affecter le bénéfice disponible, qui s'élève à 443.348 Euros et comprend à hauteur de 443.093 Euros le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, de la manière suivante :

- À la distribution d'un dividende de 1,15 Euro par action, soit.....	€.	250.389,50
- Au compte "autres réserves" pour.....	€.	192.900,00
- Et le solde au "report à nouveau" soit	€.	58,50
TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISPONIBLE	€.	443.348,00

Le dividende, d'un montant de DEUX CENT CINQUANTE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT NEUF Euros et 50 centimes (250.389,50 €.), soit UN Euro et 15 centimes (1,15 €.) par action, sera mis en paiement au siège social, à compter de ce jour, et au plus tard le 30 septembre 2019.

En outre, le représentant de l'associée unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sociaux, rappelées dans le tableau ci-après :

EXTRAIT CERTIFIÉ EXACT

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

VALUES
SAS au capital de 217 730 €
Siège social : 10 RUE DE LA FONTAINE AU ROI
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS VALUES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS VALUES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations portant sur les immobilisations et les amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société Erreur ! Signet non défini.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 juin 2019
Le Commissaire aux comptes
ORCOM PARIS,

Bilan Actif

Présenté en Euros

Actif du bilan	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	183 110		183 110	183 110	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	137 251	87 909	49 341	4 632	44 709
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 397		15 397	15 247	150
TOTAL (I)	**335 758**	**87 909**	**247 849**	**202 990**	**44 859**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	7 298 913	41 541	7 257 372	10 543 947	-3 286 575
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	466 568		466 568	19 228	447 340
. Personnel					
. Organismes sociaux				6 283	- 6 283
. Etat, impôts sur les bénéfices				19 757	- 19 757
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 321		53 321	102 469	- 49 148
. Autres	114 506		114 506	625 428	- 510 922
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 557 203		2 557 203	3 827 236	-1 270 033
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	30 582		30 582	52 362	- 21 780
TOTAL (II)	**10 521 091**	**41 541**	**10 479 550**	**15 196 710**	**-4 717 160**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**10 856 849**	**129 450**	**10 727 399**	**15 399 700**	**-4 672 301**

Bilan Passif

Présenté en Euros

Passif du bilan	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice precedent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 217 730)	217 730	217 730	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	161 946	161 946	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	21 773	21 773	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	14 000	6 749	7 251
Report à nouveau	255	725	- 470
Résultat de l'exercice	443 093	137 420	305 673
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**858 797**	**546 342**	**312 455**
Autres Fonds Propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	1 179		1 179
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 391 953	12 681 017	-4 289 064
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	94 730	80 132	14 598
. Organismes sociaux	152 894	107 851	45 043
. Etat, impôts sur les bénéfices	26 544		26 544
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	323 370	233 844	89 526
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 312		11 312
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	841 619	1 750 514	- 908 895
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	25 000		25 000
TOTAL (IV)	**9 868 601**	**14 853 358**	**-4 984 757**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**10 727 399**	**15 399 700**	**-4 672 301**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 715 554	1 478 903	5 194 457	3 585 442	1 609 015	44,88
Chiffres d'affaires Nets	**3 715 554**	**1 478 903**	**5 194 457**	**3 585 442**	**1 609 015**	**44,88**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000		1 000	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 015		11 015	N/S
Autres produits			22 923	442	22 481	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**5 229 396**	**3 585 883**	**1 643 513**	**45,83**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 122 444	2 383 753	738 691	30,99
Impôts, taxes et versements assimilés			41 741	20 460	21 281	104,01
Salaires et traitements			1 049 393	728 920	320 473	43,97
Charges sociales			511 644	310 218	201 426	64,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 023	4 173	4 850	116,22
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			41 541		41 541	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			15 463	1 873	13 590	725,57
Total des charges d'exploitation (II)			**4 791 250**	**3 449 397**	**1 341 853**	**38,90**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**438 146**	**136 487**	**301 659**	**221,02**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			13		13	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**13**		**13**	**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13**		**- 13**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**438 133**	**136 487**	**301 646**	**221,01**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 437		67 437	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**67 437**		**67 437**	**N/S**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135		135	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**135**		**135**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**67 302**		**67 302**	**N/S**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	62 341	-933	63 274	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**5 296 832**	**3 585 883**	**1 710 949**	**47,71**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**4 853 739**	**3 448 464**	**1 405 275**	**40,75**
RESULTAT NET	**443 093**	**137 420**	**305 673**	**222,44**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes des comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 727 398,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 443 093,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Modes et méthodes comptables appliqués aux divers postes du bilan

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Application au 1er janvier 2016 du règlement ANC n°2015-06 modifiant le plan comptable général.
Il a été estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et qu'ils sont affectables à la seule clientèle. A ce titre, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Pour ce faire, la méthode des flux nets financiers de trésorerie actualisée attendus du groupe d'actif formé par les immobilisations corporelles et incorporelles est utilisée pour l'appréciation de sa valeur actuelle. Cette méthode n'a pas conduit à constituer de provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles correspondent principalement à la valeur des dépôts de garantie versés.

Amortissements des immobilisations

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition des immobilisations décomposables ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Créances et dettes

Les créances et dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition où à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Comptabilisation et présentation du CICE

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice a été en diminution des charges d'exploitation.

Le CICE d'un montant de 16 040 € au titre de 2018 a notamment été utilisé afin de renforcer le besoin en fonds de roulement de la société.

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Les tableaux ci-après complètent les informations données ci-dessus.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 183 110

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	183 110		183 110
TOTAL	*183 110*		*183 110*

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 335 758

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	183 110			183 110
Immobilisations corporelles	83 518	53 732		137 251
Immobilisations financières	15 247	150		15 397
TOTAL	*281 876*	*53 882*		*335 758*

Amortissements et provisions d'actif = 87 909

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	78 886	9 023		87 909
TOTAL	*78 886*	*9 023*		*87 909*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	183 110	0	183 110	Non amortiss.
Install. gene. agenc. amena	19 817	12 507	7 310	5 ans
Materiel de transport	4 793	4 793	0	2 ans
Materiel de bureau et info	84 875	67 820	17 056	3 ans
Mobilier	27 766	2 790	24 976	5 ans
TOTAL	*320 361*	*87 909*	*232 452*	

Etat des créances = 7 979 285

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 397		15 397
Actif circulant & charges d'avance	7 963 888	7 921 247	42 641
TOTAL	*7 979 285*	*7 921 247*	*58 038*

Provisions pour dépréciation = 41 541

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	5 000	41 541	5 000		41 541
TOTAL	*5 000*	*41 541*	*5 000*		*41 541*

Produits à recevoir par postes du bilan = 347 407

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	333 595
Autres créances	13 812
TOTAL	*347 407*

Charges constatées d'avance = 30 582

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 217 730

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	217 730	1,00	217 730
Titres en fin d'exercice	*217300*	*1,00*	*217 300*

Etat des dettes = 9 868 601

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 179	1 179		
Fournisseurs	8 391 953	8 391 953		
Dettes fiscales & sociales	608 850	608 850		
Autres dettes	841 619	841 619		
Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
TOTAL	*9 868 601*	*9 868 601*		

Charges à payer par postes du bilan = 3 208 876

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 179
Fournisseurs	3 048 468
Dettes fiscales & sociales	150 216
Autres dettes	9 013
TOTAL	*3 208 876*

Produits constatés d'avance = 25 000

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 194 457

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	61 785	1,19 %
Prestations de services	3 811 278	73,37 %
Produits des activités annexes	1 321 394	25,44 %
TOTAL	***5 194 457***	***100.00 %***

Ventilation de l' les bénéfices = 62 341

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	438 146	52 246	385 900
Résultat financier	-13		-13
Résultat exceptionnel	67 302	10 095	57 207
Participation des salariés			
TOTAL	***505 434***	***62 341***	***443 093***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 350
TOTAL	***14 350***

Autres informations complémentaires

Aucune provision n'est constituée au titre des engagements de retraite.

Au 31 décembre 2018, ils peuvent être estimées à 66 536 € charges sociales comprises. Leur évaluation est basée sur un effectif de 21 salariés permanents, au taux d'actualisation de 1.57 % et un âge de départ à la retraite pour les cadres et les non cadres de 67 ans.